Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

**CAMPAGNE 1914-1918** 

# HISTORIQUE

DU

15° RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE



LIBRAIRIE CHAPELOT PARIS

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

## **HISTORIQUE**

DU

## 15° RÉGIMENT d'INFANTERIE TERRITORIALE

1914 - 1918



Le décret de mobilisation générale fut promulgué le 1<sup>er</sup> août 1914. Le 2, le 15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale était convoqué à Laon et le 4, avant terminé toutes ses opérations, il était prêt à entrer en campagne. Embarqué en gare de Laon, sous les ordres du lieutenant-colonel SOULIÉ, le régiment arrivait, le 5 août dans la matinée, à Verdun où il occupait bientôt divers ouvrages tels que : Le Manezel, Châtillon, Deramé, Rozellier, Saint-Symphorien, Houdainville, Camp de la Madeleine, Eix et Moulainville.

Au point de vue tactique, le régiment était mis à la disposition des commandants de sous-secteurs ; il était employé tantôt au service de patrouilles et reconnaissances, tantôt aux travaux de défense organisés en avant des ouvrages, ou comme réserve lors des opérations tentées par les régiments actifs.

Le premier blessé du 15° fut le sergent **CAMBRAY**, d'un coup de feu à la jambe, dans une rencontre avec une reconnaissance, près du **fort de Génicourt**, le **8 septembre 1914**.

Ces reconnaissances n'étaient pas sans causer des pertes sérieuses. Au cours de l'une d'elles le sergent **LANGSDORFF** fut tué, puis, laissé sur le terrain et ramené la nuit suivante dans nos lignes où l'on constata qu'il avait été odieusement mutilé.

Après la victoire de **la Marne**, ce fut la guerre de tranchées qui commença et le 15° R. I. T. occupa des positions en première ligne. Le **2 octobre**, afin de garder le plus de terrain possible en avant des **Hauts-de-Meuse**, les premiers éléments du régiment sont portés sur la **ligne Broville** – **Hautecourt** – **Montricel** – **Hermeville**. Les bataillons de deuxième ligne furent occupés à l'organisation du secteur ou à la construction d'une dérivation de **la voie ferrée Verdun** - **Conflans**, afin d'amener dans **le bois de Morainville** un train d'artillerie à longue portée.

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

#### 1915

Par suite d'une réorganisation, à partir de **janvier 1915** le 15<sup>e</sup> R. I. T. fut affecté à la défense du 2<sup>e</sup> secteur du **camp retranché de Verdun**, sous le commandement du général **CAUBOUE**, placé luimême sous les ordres du général **SARRAIL**, commandant la III<sup>e</sup> armée.

Ce 2<sup>e</sup> secteur est divisé en deux demi-secteurs : celui de gauche comprenait **Broville**, **Abaucourt**, **Hautecourt** ; celui de droite **Moranville**, **Grimaucourt**, **Hermeville**, **bois Montricel**. Ceux-ci étaient tenus alternativement, l'un par deux bataillons du 15<sup>e</sup> et l'autre par le 3<sup>e</sup> bataillon du régiment joint au bataillon de marche du 166<sup>e</sup> régiment actif.

Dans la seconde quinzaine de mars, le commandement estima qu'il convenait de faire progresser le front du régiment et de la porter le plus près possible d'Étain et de Warcq, de façon à interdire toute sortie de ces deux localités.

Après quelques fortes reconnaissances qui donnèrent des renseignements sur la force et les positions de l'ennemi, l'ordre d'attaque fut donné le 5 avril par le général CAUBOUE, commandant le 2<sup>e</sup> secteur, ainsi que par le général commandant le 1<sup>er</sup> secteur. Les objectifs étaient : Bois de la Haute-Charrière, Fromezey, Jean-de-Vaux, cote 219, cote 221, Saint-Maurice.

L'opération, confiée à la brigade mobile de BOURGON et aux troupes d'occupation des secteurs intéressés, réussit en tous points : Fromezey, la Malacord, les fermes du Haut-Bois et de l'Hôpital retombèrent entre nos mains. Le général gouverneur de Verdun témoigna sa satisfaction à toutes les troupes qui avaient contribué au succès de l'affaire en les citant lui-même à l'ordre général du Gouvernement de Verdun, n° 58, du 7 avril 1915.

La participation du 15° R. I. T. est spécialement mentionnée dans cet ordre qui contient à son adresse des félicitations pour « *l'endurance montrée à la cote 219 pendant le bombardement de cette position par une batterie de 210.* »

A la suite de cette opération heureuse, de nombreuses Croix de guerre furent décernées à ceux qui s'étaient distingués.

A ce moment le lieutenant-colonel **SOULIÉ** fut remplacé à la tête du régiment par le colonel **MAYRAN**.

La nouvelle ligne des avant-postes du régiment s'étendait de Saint-Maurice à Fromezey, en passant par les cotes 221, ferme de l'Hôpital, 219, 215, ferme du Haut-Bois, cote 213 et la cote 219, Malaccord (route d'Étain).

Par suite du gain de terrain, il fallut organiser les nouvelles positions ainsi que des centres de résistance. Le régiment dut fournir un travail intensif.

Le 10 août, par ordre du général commandant le secteur, fut formée une brigade d'infanterie, comprenant le 15° R. I. T. et un régiment de marche, sous le commandement du chef de bataillon GANDILLON, composé de : un bataillon du 166°, un bataillon de marche du 164° et un bataillon du 20° R. I. T. Cette nouvelle brigade, placée sous les ordres du colonel MAYRAN, était rattachée à la 132° division, commandée par le général RENAUD. Le 15 septembre, le régiment GANDILLON fut remplacé par le 31° R. I. T.

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

A dater du **27 août**, le secteur tenu par le régiment s'étendit sur la droite jusqu'au **bois d'Hermeville**. Il comprenait les quatre centres de résistance tenus jusqu'alors par un bataillon du régiment voisin. Quelques semaines plus tard, par décision du **6 octobre**, son front acquit une ampleur plus grande encore, allant ainsi **du ruisseau de Tavanne** à gauche, à **Gussainville** inclus à droite, soit une longueur d'environ 9 kilomètres. Ainsi la surveillance dut-elle être vigilante et le labeur énorme pour l'entretien des tranchées et la réfection des réseaux.

Par suite de cette extension du front, une nouvelle répartition s'imposait. Dès lors, le bois d'Hermeville et le bois d'Autrey ainsi que la position de Saint-Maurice, qui forment un saillant dangereux, exigèrent l'emploi d'un bataillon. Les deux autres durent se partager le reste du secteur.

Le 13 octobre, le commandant SOUILLARD fut nommé lieutenant-colonel et prit le commandement du régiment.

Le 19 octobre, le sous-lieutenant PÉROUX réussit, avec un groupe de volontaires, un coup de main sur deux petits postes ennemis. Cet officier fut récompensé par une citation à l'ordre de l'armée. Le sergent GILBERT et le maréchal des logis DUMAGE furent cités à l'ordre du secteur nord; le caporal GRASSET, à l'ordre de la division, et les soldats CARTIER, ROGER, CAILLOUX, CARBONNIER, CARTON, BOURDON, BATTE, VOYEUX, GENDRE, MALDERET, LAMARLE, ROUSSEAU, GRÉGOIRE, LACAZE, ROUSSEL, GUÉRINGER, à l'ordre de la brigade.

Le commandement, dans des lettres de félicitations, reconnut « *l'esprit d'entreprise* » qui régnait au régiment, ce qui lui permettait, par une activité quotidienne, d'affirmer sa supériorité morale sur l'ennemi.

A la fin de 1915, une fanfare fut organisée sous la direction du sergent BAUDOIN.

Le **31 décembre**, le lieutenant-colonel **SOUILLARD** fut blessé par de multiples éclats d'obus sans grande gravité, mais ne voulant pas abandonner son régiment à une époque pleine de menaces de la part de l'ennemi, il resta à la tête de son unité.

#### 1916

En **février 1916**, certains indices font prévoir l'attaque de l'ennemi comme sûre et prochaine. Par ordre du 30° corps d'armée, toutes les troupes du secteur sont tenues en alerte ; la 2° position (**bois d'Autrey**, **bois d'Hermeville**, **Hermeville**, **Jean-de-Vaux**, **Malaccord**, **Broville**) occupée par le 15° R. I. T., est renforcée de deux bataillons du 366° R. I. (bataillon **NICOLLEAU** à **Hautecourt** et bataillon **GIDES** à **Hermeville** et dans **le bois Bourbeau**).

Les bombardements s'accentuent sur **Saint-Maurice**, le bois Jean-de-Vaux, Hermeville. Le **17 février**, ordre est donné de ne pas faire de relève. Les avions ennemis survolent davantage nos lignes, nos tranchées sont systématiquement bouleversées. L'attaque paraît imminente. Les centres de résistance et la 2<sup>e</sup> position sont gardés jour et nuit. On attendait le choc.

Dans la journée du 24, on pressent que des combats malheureux pour nos armes se sont livrés dans les secteurs voisins.

Le **25 février 1916**, la 211<sup>e</sup> brigade reçoit, à une heure du matin, l'ordre de se replier sur **Moranville** en laissant de faibles arrière-gardes pour arrêter les patrouilles ennemies et couvrir le

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

mouvement. Cette opération est parfaitement exécutée dans le plus grand ordre et le plus grand silence. Arrivé à **Moulainville-la-Basse**, le régiment reçoit l'ordre de mettre le village en état de défense avec l'aide de la compagnie du génie 14/3 T. La liaison était assurée au nord avec le 366° R. I. et au sud avec le 31° R. I. T.

Le **27 février**, le général **de GUITAUT** remplace le colonel **MAYRAN** à la tête de la 211<sup>e</sup> brigade. Dans le courant de l'après-midi, les Allemands tentent de sortir de **Blanzey**, mais ils sont arrêtés par le feu d'infanterie du régiment. Dans la nuit, sous la poussée violente de l'ennemi, nous perdons **la cote 255** qui est brillamment reprise au petit jour par la 9<sup>e</sup> compagnie qui perdit son capitaine, 8 hommes et 38 blessés.

Dans la **nuit du 28 au 29 février**, le régiment était relevé par les éléments de la 68° D. I. et dirigé sur **le camp de la Beholle**.

Le 3 mars, le 15° R. I. T., sous les ordres de la 135° brigade, occupe et organise les deuxièmes lignes, notamment les ouvrages de Deramé, Croix-Brandier, Menzel, Rozellier. Le 1<sup>er</sup> bataillon est à la tranchée de Calonne, Carrefour Bernartant.

Le 28 mars, le régiment va au repos à Osches, Revigny, Bar-le-Duc.

Le 2 avril, le 2<sup>e</sup> bataillon est mis à la disposition du général **BERTHELOT**, à **Verdun**.

Le 5 avril, le général RENAUD, commandant la 132° D. I., adresse au 15° R. I. T. ses félicitations pour sa belle attitude au feu durant les journées des 25, 26, 27, 28 et 29 février et pour avoir contribué à arrêter la marche de deux divisions du 5° corps bavarois.

Le 2° bataillon dut fournir à **Verdun** un travail pénible et ingrat. Il fut chargé du ravitaillement des premières lignes et de la réfection des ouvrages bouleversés. Le **13 avril**, il fut dirigé sur **Verdun** même pour opérer le sauvetage des objets de valeur des habitants. Il fut également chargé des ravitaillements de **la cote de Froide-Terre** et du **ravin des Vignes**. Il éprouva des pertes sensibles, celles du régiment pendant cette mémorable bataille de **Verdun** furent de 17 % de son effectif.

Le **20 juin**, le régiment reçoit l'ordre de faire mouvement sur une destination qui devait être fixée par le général **DUCHÊNE**. Le **21**, au rassemblement, le drapeau du 15<sup>e</sup> fut présenté au régiment.

Le lendemain, le régiment vint occuper les tranchées et ouvrages dans le secteur de Troyon, tranchée de Calonne et bois Loclot.

Le **23 juillet**, le 15<sup>e</sup> R. I. T. s'embarqua en chemin de fer à **Mussey** pour **Cuperly** ; de là il fut dirigé sur **Somme-Suippes** où il tint les tranchées en avant de **Perthes-lès-Hurlus**.

Le régiment perdit à ce moment ses éléments les plus jeunes, qui passèrent aux régiments actifs, et fut réduit à deux bataillons de quatre compagnies plus deux compagnies de mitrailleuses.

Le séjour en **Champagne** dura jusqu'au **30 août**. Au cours de cette période, le commandant Raphat, du 1<sup>er</sup> bataillon, fut blessé d'un éclat d'obus au front.

Transporté en autos au **camp de Mailly**, le régiment y demeure jusqu'au **21 septembre**, date à laquelle il est dirigé sur le front de **la Somme**.

Après quelques jours de repos, de nouveau le 15<sup>e</sup> R. I. T. monte en autos pour venir au **bois Billon**, à la ferme Bonfray et à Maricourt.

Mis à la disposition de la 18<sup>e</sup> D. I., il eut pour mission le transport de matériaux de toutes sortes, l'assainissement du champ de bataille, entretien des pistes et des routes, liaison par coureurs,

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

ravitaillement des troupes de première ligne.

A la suite de notre progression, une partie du régiment vint occuper le village de **Combles**, où il eut à subir un bombardement incessant. Parmi les victimes, il faut citer le sous-lieutenant **MAGE**.

Pendant cette période d'octobre-novembre 1916, de durs combats eurent lieu dans la Somme et, sans interruption, toutes les nuits les unités du régiment furent employées au ravitaillement en vivres et munitions des unités de première ligne.

Pour reconnaître le dévouement des braves territoriaux du 15° R. I. T., le général **ANDRIEU**, commandant la 152° D. I., et après lui le général **NIESSEL**, commandant le 9° corps d'armée, adressèrent leurs félicitations dans les termes suivants :

Le Général **ANDRIEU**, commandant la 152<sup>e</sup> Division, à M. le Colonel commandant le 15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale.

« Pendant les dernières opérations, les militaires du 15° R. I. T ont prêté à la 152° division un concours généreux et dévoué. Ils ont dû accomplir une tâche très dure, souvent périlleuse ; grâce à leur courage et à leur endurance, ils l'ont menée à bonne fin.

« Les troupes de la 152<sup>e</sup> division d'infanterie n'oublieront pas les services rendus par leurs camarades du 15<sup>e</sup> R. I. T. Je les ai signalés à l'attention bienveillante du général commandant 1e 9<sup>e</sup> corps d'armée et je vous en exprime personnellement toute ma satisfaction.

« Aux Armées, le **5 novembre 1916**. « Signé : **ANDRIEU**. »

9<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

État-Major

Général commandant le 9<sup>e</sup> Corps d'Armée :

1<sup>er</sup> BUREAU N° 210D

« Les félicitations du Général commandant la 152<sup>e</sup> Division seront transmises au 15<sup>e</sup> R. I. T. ; j'y joins les miennes.

« Je sais que je puis compter sur leur entier dévouement pour ravitailler leurs camarades et entretenir les voies de communications qui nous sont nécessaires pour la continuation de l'offensive.

« Aux Armées, le 5 novembre 1916. « NIESSEL. »

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le **18 novembre**, le régiment fut relevé pour aller prendre un repos bien gagné, car tandis que les unités de première ligne étaient fréquemment changées dans ce secteur agité, le 15° R. I. T. y resta deux mois. Pendant la relève, un obus de gros calibre tomba sur un abri de la 8° compagnie où se tenait le bureau, faisant huit victimes : 4 tués, 4 blessés grièvement.

Au moment de son départ, le général **LANCRENON**, commandant la 17<sup>e</sup> division, envoya au régiment ses félicitations dans la lettre ci-après :

17 <sup>e</sup> DIVISION	
_	Au P. C., le 18 novembre 1916.
ÉTAT-MAJOR	
_	Le Général <b>LANCRENON</b> , commandant la 17º Division
N° 96 P. C. L.	à M. le Lieutenant-Colonel commandant le 15 <sup>e</sup> R. I. T.

« Au moment où le commandant GODET, du 15° R. I. T., quitte le secteur, le général commandant la 17° division tient à lui exprimer les remerciements des régiments actifs pour lesquels il a travaillé dans la boue, sous la pluie, sous les obus. Par son effort, les pistes et les routes ont été créées, les boyaux creusés, les matériaux transportés à pied d'œuvre, le ravitaillement assuré, le secteur devient presque habitable.

« Les territoriaux du 15<sup>e</sup> peuvent dire avec fierté qu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour soutenir aussi loin que possible l'effort des troupes de première ligne.

« Général LANCRENON. »

Le **2 décembre**, le régiment fut enlevé, en autos, à **Suzanne** et transporté à l'arrière à **Soupplicourt** et à **Thieulloy-la-Ville**. Ses pertes, pendant cette dure bataille de **la Somme**, furent de 28 tués et 93 blessés.

Les 23, 24, 25 décembre, le régiment remonte en secteur en liaison avec les Anglais qui ont étendu leur front jusqu'à Bouchavesne. Les emplacements occupés sont Neuville-en-Bray, camp 29, Suzanne, la Grenouillère, bivouac de Frize, Curlu. Le régiment reprend sa tâche pénible et ingrate : des ravitaillements des unités engagées, assainissement du champ de bataille, entretien des boyaux, des pistes, etc...



Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

#### 1917

Le 22 janvier 1917, le 15<sup>e</sup> R. I. T. est transporté dans une zone de repos et cantonne à La Vacquerie.

Le 12 février 1917, nouveau déplacement et départ en chemin de fer pour Chalons-sur-Marne. Les cantonnements occupés sont : Matougues, Cherville, La Veuve, etc.

Le **5 mars**, le régiment est transporté en autos à **Magneux-Muison**, **Branscourt**, **Guyencourt**, où il passe sous les ordres du 5° C. A. Il s'organise comme les régiments actifs, étant classé dans la catégorie des régiments territoriaux, réserve d'infanterie. Les bataillons sont formés à trois compagnies d'infanterie et une compagnie de mitrailleuses.

Le régiment, mis à la disposition du G. P. A. n° 5, est employé à la construction des dépôts de munitions. Les préparatifs pour l'offensive du **16 avril** se poursuivent sans relâche.

Le **16 avril**, le régiment, placé en réserve, avait franchi **l'Aisne** à 4 heures du matin. Par suite de l'arrêt de l'offensive, le régiment fut regroupé à **Romain** et dans les carrières environnantes.

A partir du 19 avril, il est remis à la disposition du génie du 9<sup>e</sup> corps pour différents travaux.

Jusqu'au 2 août, le 15° R. I. T. fut employé aux travaux de toutes sortes pour le génie, l'artillerie, les chemins de fer, etc... A cette date, il est dirigé par voie ferrée sur **Charmes**, où il prit son repos.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le régiment vint cantonner à Azerailles et Brouville et, deux jours après, il allait occuper les tranchées de première ligne de Neuviller, Ancerviller et Herbéviller où il alterna avec le 141<sup>e</sup> R. I. T.

Le régiment dut verser aux régiments actifs ses éléments les plus jeunes et renvoyer dans leurs foyers les hommes âgés. Son effectif s'en ressentit.



Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

#### 1918

Le 30 janvier 1918, relevé dans son secteur par le 54<sup>e</sup> R. I. T., le 15<sup>e</sup> R. I. T. vint cantonner à l'ouest de la Meurthe, à Deneuvre, Ménarmont, Fontenoy-la-Joute, puis Magnières.

De nombreux prélèvements effectués dans les unités du régiment font présager sa dissolution prochaine, qui devait être un fait accompli le **28 février 1918**. Avant la séparation définitive, le chef de corps fit paraître l'ordre du régiment ci-après :

#### Ordre du Régiment N° 13

- « Pour des motifs d'ordre général, une récente décision du haut commandement a ordonné la dissolution du 15<sup>e</sup> R. I. T.
- « Dans la grande guerre actuelle, ce régiment aura fait campagne et tenu le front sans interruption, depuis les premiers jours des hostilités jusqu'au terme de la carrière assignée à son drapeau déployé, sur la soie duquel le nom de Verdun méritera de marquer sa participation à d'héroïques exploits.
- « La répartition de l'effectif actuel du 15° R. I. T. va devoir être faite entre diverses autres unités ; le dépôt du corps va se trouver désormais appelé à conserver le drapeau. C'est avec fierté, mais non sans émotion, doublée d'une certaine mélancolie, que le lieutenant-colonel en fera la remise après avoir salué :
- « Tous ceux qui ont été glorieusement frappés à l'ombre de ses plis,
- « Tous ceux qui ont contribué à soutenir son honneur,
- « Les deux chefs enfin, auxquels avait été confiée la mission de le conduire en 1914 et 1915.
- « Le 15<sup>e</sup> R. I. T. renaîtra probablement. Les braves qui vont le quitter, pour aller servir ailleurs et jusqu'à la victoire la cause du Droit et de l'Humanité, se comporteront partout et toujours, je m'en porte garant, avec le même courage inlassable, avec le même dévouement absolu.
- « A quelque région qu'ils appartiennent, ils auront ainsi donné à leur pays natal ou d'adoption, à leurs familles et à leurs descendants la contribution d'honneur et de gloire que la France était en droit d'attendre d'eux et ils pourront en rester fiers jusqu'à la mort.

« Lieutenant-colonel **SOUILLARD**. »

Le général **GÉRARD** et le général **MANGIN** marquèrent à leur tour leurs regrets de la dissolution du 15° R. I. T. en ces termes :

Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

VIII <sup>e</sup> ARMÉE	Au G. Q. G., le 24 mars 1918
_	
ÉTAT-MAJOR	
_	Le Général de division Gérard, commandant la VIII <sup>e</sup> Armée
N° 2244/P	au Lieutenant-Colonel commandant le 15 <sup>e</sup> R. I. T.

« Au moment où le 15° R. I. T. est dissout et ses éléments répartis dans d'autres formations de l'armée, je tiens à adresser au lieutenant-colonel **SOUILLARD**, ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et soldats de ce régiment, le témoignage de mon entière satisfaction pour les services rendus par le corps, dans les diverses situations où il a été placé depuis le début de la campagne, en particulier la VIII<sup>e</sup> armée.

Je suis convaincu que, dans leur nouvelle affectation, officiers, sous-officiers et soldats continueront à apporter le même esprit de devoir et de discipline qui avait fait du 15<sup>e</sup> R. I. T. un régiment d'élite.

« Général **GÉRARD** »

#### 9° CORPS D'ARMÉE

État-Major

1er BUREAU

N° 4390

« Transmis à M. le Lieutenant-Colonel commandant le 15° R. I. T. avec des félicitations personnelles,

« Au G. Q. G., le **29 mars1918**.

« Le général MANGIN, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée,

« Général MANGIN. »

Le **14 juillet 1919** le drapeau du 15<sup>e</sup> R. I. T., encadré par le lieutenant-colonel **SOUILLARD**, le capitaine **BULHAROWSKI**, ancien porte-drapeau, deux sous-officiers et cinq soldats, prit part à la revue et défila sous l'Arc de Triomphe.

Ayant été à la peine il fut à la gloire!



Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

## Liste des Officiers tués sur le champ de bataille

Capitaine **LIVERNEAUX**, chevalier de la Légion d'honneur. Sous-lieutenant **GILBERT**, chevalier de la Légion d'honneur. Sous-lieutenant **MAGE**, chevalier de la Légion d'honneur.



## Liste des tués ayant reçu la Médaille Militaire et Croix de Guerre à titre posthume

Sergents BÉAL, DUBOC, FOUILLOY, GUÉRY, de LANGSDORLF, MOREAU, NOËL (Alphonse), NOËL (Augustin), PERINNE, TANNEUR.

Caporaux BERQUIN, DEMAUT, HACHARD, JADAS, LAVIGNE, PINAUT, POIRIER, WARET.

Soldats ANXIONNAZ, BALAVOINE, BELAIRE, BRUAUX, CARON, CLOUET, DELAVANT, DESPIC, DONZEL, DUBOIS, DUBOIS, DUCROCQ, DUMONT, DUPONT, ENIZAN, EVRARD, FLAMENT, FOLIARD, GENDRE, HAINE, LEBŒUF, LEFÈVRE (Alfred-Jules), LENIQUE, LENOBLE, LEPORC, LENNE, LEVEQUE, MAIGNAN, MAILLARD, MALASSINET, MAQUIN, MAY, MORET, MORET dit AURIAS, MOUGENET, NEVEU, NOËL (Alfred), PAIN, PANTIN, PHILIPPS, PLUCHART, POIRET, PROT, QUENTIN, RABY, SAULNIER, SAUNIÈRE, SOUILLART, SVEREDO, TANGRE, THIERRARD, TAPIN, TRICHOT, VALET, VALLÉE, VICTORIEN.



Librairie Chapelot – Paris numérisation : P. Chagnoux - 2013

#### Liste des tués

Adjudant LANÇON.

Sergent-major **WORMS**.

Sergent-fourrier **JORSSEN**.

Sergents BRANCOURT, BEAL. DEBUGNY, FOUILLOY, GUÉRY, FOURNIER (Édouard), GLEIZES, de LANGSDORLF, LAUGIER, PERINNE, TANNEUR.

Caporal-fourrier **ROGUET**.

Caporaux CHENU, DONZEL, DOYEN, ERRARD, HACHARD, JADAS, EINHET, PINAUT, WARET.

Soldats BOYER, BREBANT, BOURGEOIS, BONHOURE, BOUCHET, BOHEC, BRIQUET, BRUAUX, BLOSSIER, BELAIRE, BOCOURT, BIGOT, BOUCLY, BELLEVILLE, CABARETIER, CHARLOT, CHOPITEL, COUPPEY, CLOUET, DESSE, DUBOIS, DEBLANGY, DROP, DUMONT, DUCROCQ, DELAVANT, ENIZAN, EVRARD, FLEURY, GUIVARCH, GRUNEL, GUILLAS, GENDRE, GUEGAN, GUENEC, HAMMERER, HAMELET, HERATE, HAINE, HANRIOT, JOMRIAUX, LECLÈRE, LEFÈVRE (Camille), LEFÈVRE (Charles), LEFÈVRE (Alfred), LAMBERT, LENIQUE, LEMAIRE, LUZURIER, LAGASSE, LALONDE, LOMBART, LENGLET, LEBŒUF, MASSUEL, MAY, MARSAT, MARSY, NEVEU, PROT, PLAQUET, PHILIPPS, PLUCHART, ROUSSEL, ROZÉE, RENAUX, RIPAULT, ROG, RIVIÈRE, RABY, ROGER, SVÉRÉDO, SAUNIÈRE, TAPIN, TELIER, TAUDÉ, TRICHOT, THIERRARD, VALLÉE, VALLOIS, VASSEUR, VILLENEUVE, VALET, VIGNY.

